

PROPOLIA – APIMAB Laboratoires : la passion au service du savoir-faire



Beauté, santé, bien-être, gourmandise... sans oublier les soins pour les animaux de compagnie.
L'expertise reconnue d'Apimab Laboratoires se traduit par une large gamme de produits à la qualité tout aussi reconnue.

Créée en 1979, Apimab Laboratoires est une société familiale qui compte aujourd'hui près de 30 salariés. Bien connue via sa marque Propolia, elle est spécialisée dans les produits de la ruche. Pour elle, il ne s'agit pas seulement d'une apiculture de production commerciale, mais bien d'une apiculture de cœur, puisque l'aventure entrepreneuriale a commencé dès 1975 quand Marc-Alain Bernard s'est installé comme apiculteur. Une passion elle-même héritée de son beau-père Jean Peyré, qui avait installé ses premières ruches en 1948. Représentant la troisième génération de la famille, Simon Bernard, actuel président d'Apimab Laboratoires et fils de Marc-Alain, répond à nos questions.

Toute entreprise a un objectif. Quel est celui d'Apimab Laboratoires ?

Notre objectif, à travers nos produits et nos formulations, c'est d'arriver à valoriser tout le savoir-faire de nos partenaires producteurs en matière de miel, de propolis, de gelée royale et de pollen. Des produits de la ruche que nous maîtrisons depuis plus de 40 ans, étant nous-mêmes apiculteurs.

En associant ces matières premières apicoles à d'autres ingrédients naturels - extraits de plantes et huiles essentielles principalement - nous concevons et nous fabriquons des produits de bien-être et de beauté, qui vont des compléments alimentaires sous différentes formes aux soins pour le visage, le corps et les cheveux, en passant par les soins bucco-dentaires. Nous avons aussi une gamme pour nos amis les animaux, comme du shampoing, des soins pour les oreilles ou les coussinets, etc. Sans oublier bien sûr aussi une gamme de produits de la ruche purs : propolis, gelée royale et pollens également sous différentes formes, et de nombreux miels.

La grande différence avec d'autres marques utilisant les trésors de la ruche dans leurs produits, c'est que nous faisons nous-mêmes nos propres extraits apicoles, de même que les formulations. Au service R&D, nous avons l'équivalent de quatre personnes à temps plein... Sachant que le travail d'innovation associe aussi le service Achats, la Production et le Marketing. Et si cela s'avère utile, nous recher-

chons des appuis extérieurs. Nous avons par exemple travaillé pendant un temps avec la faculté de Pharmacie de Montpellier et d'autres collaborations de ce type sont prévues prochainement, pour des projets de haut niveau.

Peut-on encore innover en matière de produits de la ruche ?

Peut-être pas dans l'innovation de « rupture », mais il reste effectivement beaucoup de choses à découvrir, en particulier en ce qui concerne les vertus de la propolis, sujet que nous étudions de près. Et du côté de la transformation, il y a aussi de quoi faire, notamment pour obtenir des concentrations d'actifs encore plus élevées, bien entendu via des procédés naturels, afin d'élaborer des produits toujours plus efficaces, une approche « inscrite dans nos gènes ».

L'innovation est par ailleurs étroitement liée à la qualité des ingrédients en amont. Je pense entre autres à la propolis. La différence d'efficacité peut être très grande entre une propolis



L'extraction de la propolis, un savoir-faire pionnier d'Apimab Laboratoires.



Simon Bernard,
président d'Apimab Laboratoires.

« Des réalisations dont nous sommes particulièrement fiers ? »



Marc-Alain Bernard, le fondateur d'Apimab Laboratoires, en 1979.

Oui, bien sûr. Cela concerne la propolis, que mon père a été un des tout premiers à étudier et à valoriser, dès 1978. Il existait alors des publications scientifiques qui en soulignaient le potentiel, mais, dans la pratique, les apiculteurs ne faisaient rien de cette résine, se contentant d'en débarrasser les cadres de ruches en hiver. Mon père a réalisé à cette époque les premiers extraits hydro-alcooliques, en a fait des poudres, et Apimab les a utilisés dans des développements spécifiques à l'entreprise. Nous sommes donc un des pionniers de l'utilisation de la propolis.

Une autre fierté concerne les Gommages de propolis, qui sont aussi une innovation de mon père, qui en a déposé l'appellation. Mais il n'a pas eu le temps d'en breveter le concept et aujourd'hui d'innombrables autres sociétés en proposent également.

Je pourrais citer encore un autre point dont nous sommes fiers : les standards de propolis que mon père a aussi créés, avec de la propolis PPM18 ou PPM30, ce qui signifie 18 ou 30 % de matière active, un pourcentage très haut que vous ne rencontrerez pas ailleurs sur le marché. Ce terme, qui était propre à Apimab, se retrouve aujourd'hui chez nos concurrents, comme s'il s'agissait d'une appellation générique alors que cela vient directement de chez nous !

Donc oui, nous sommes fiers de tout cela. Nous ne sommes peut-être pas la plus grosse société en volumes de vente, mais nous sommes reconnus comme des pionniers et des spécialistes dans notre domaine, y compris par nos concurrents.

bien sélectionnée selon notre cahier des charges strict, auprès de partenaires sérieux et traçables, et certaines propolis de provenance et de qualité douteuses, même conformes au cahier des charges bio. Ces propolis de moindre qualité donnent des produits peu ou pas efficaces et créent de l'insatisfaction auprès des consommateurs, qui seront autant de clients à reconquérir, à convaincre de l'intérêt réel de la propolis. Nous, notre objectif, c'est de tout faire pour que le consommateur ne soit jamais déçu, en mettant à profit notre expérience et notre savoir-faire.

Je soulignerai à ce propos que toute innovation doit avant tout répondre aux besoins et aux attentes du client, un point que nous n'oublions jamais. Car, sinon, une nouveauté ce sera juste un produit de plus en rayon, qui ne se vendra pas.

Pensez-vous à quelque chose de particulier ?

Par exemple, un produit mal packagé, au conditionnement mal adapté, peut ne pas donner satisfaction, même si le produit lui-même est bon. À l'inverse, il y a des choses simples qui, lorsqu'elles sont conçues avec application et rigueur, en observant ce qui plaît, sont des innovations intéressantes, même si elles sont « douces ».



Une des Pât'à tartiney, innovation récente de la marque Propolia.

Ici, je pense à une gamme de produits que je n'ai pas citée précédemment : nos « Pât'à tartiney ». C'est un lieu commun que de dire que les consommateurs sont friands de pâtes à tartiner chocolatées. Mais en même temps, ils sont de plus en plus regardants sur la provenance des ingrédients et sur la composition. Nous avons donc associé des pâtes de noisettes et de cacahuètes à du miel et à du pollen, tous deux bio et français, pour obtenir trois variantes, dont une au cacao, toutes sans



Nos clients bénéficient d'une marque, d'un partenaire sur qui ils peuvent compter, affichant une expertise reconnue tant en extraction qu'en production.



huile de palme ni lactose. Cette gamme, mariage des attentes des consommateurs et de notre savoir-faire, est un vrai succès.

Y a-t-il une question que vous aimeriez qu'on vous pose ?

Sans doute une question sur l'humain, sur mon rôle de manager dans l'entreprise... Chez Apimab, mon rôle est vraiment d'être le catalyseur des énergies de chacun, même si, bien sûr, le rôle de la Direction est par définition de mener l'entreprise dans une même... direction, pour que l'ensemble des services travaille à l'unisson. Mais cette direction à prendre n'est pas seulement l'affaire du directeur : je m'efforce de voir les choses de façon très transversale et très participative, en fusionnant les idées de tous. Le résultat est que nous avons des services qui sont vraiment extrêmement impliqués dans l'entreprise, des Achats au Commercial en passant par la R&D et la Production.

Mais le vrai résultat, c'est surtout que nos clients bénéficient d'une marque, d'un partenaire sur qui ils peuvent compter, affichant une expertise reconnue tant en extraction qu'en production. Les produits de la ruche, c'est notre cœur de métier depuis le début. Sans oublier notre implication dans le respect de la réglementation, des réglementations même : alimentaire, cosmétique, compléments, vétérinaire et même dispositifs médicaux. Car il est de plus en plus essentiel de proposer des produits non seulement efficaces, mais aussi sûrs, « propres », et conformes à la réglementation. Nous faisons de A à Z le lien entre les apiculteurs et les magasins bio, en nous engageant à ne proposer que le meilleur.



APIMAB LABORATOIRES

Avenue du Lac - 34800 Clermont-L'Hérault - Tél. : 04 67 96 38 14
contact@apimab.com - <https://propolia.com> - <https://apimab-laboratoires.fr>